

Le 14 décembre 2020

À un ajournement d'une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 14 décembre 2020 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Luc Paris, Clermont Pelletier, Sébastien Thibault et Simon Pelletier tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2020-244

BUDGET 2021

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris. et il est résolu que le budget pour l'année 2021 prévoyant des revenus et des dépenses de l'ordre de 3 834 71900\$ soit par la présente accepté.

Rés. 2020-245

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2021-2022-2023

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que le programme des dépenses en immobilisations 2021-2022-2023 prévoyant des investissements totaux de 642 400.00\$ soit par la présente accepté.

Rés. 2020-246

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Sébastien Thibault appuyé par la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la présente assemblée soit close. Il est 19 h 100

Mario Leblanc, maire

Marie-Claude Chouinard, Directrice générale par intérim